

Réf: Dossier 287980

Avis de constitution

SOCIETE « AARON CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY PALMERAIE, Lot 16, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AARON CONSTRUCTION »

Objet : -Gestion du patrimoine Immobilier ou autre;
-Rénovation -réfection ;
-Achat et Vente de tout type de marchandises et matériaux ;Import-Export et divers.
-Commerce en général et prestations diverses services.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY PALMERAIE, Lot 16, Ilot 97

Dirigeant(s) M TANO RICHARD JEAN PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02748 du 19/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16290/GTCA/RC/2024 du 19/03/2024

